



Secrétariat

Distr.
GENERALE

ST/SG/AC.10/C.3/23/Add.1
25 avril 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE D'EXPERTS EN MATIERE DE TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES

Sous-Comité d'experts du transport
des marchandises dangereuses
(Douzième session, Genève,
1er-12 juillet 1996)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA DOUZIEME SESSION

Additif 1

Liste de documents et annotations

Modifications apportées aux services des salles de réunions

Suite à la décision prise par le Directeur de la Division des services de conférence de l'ONUG le 26 février 1996, les mesures suivantes sont entrées en vigueur à cette date à l'Office des Nations Unies à Genève :

"Dans un souci d'économie, le service assuré dans les salles de réunions sera modifié. Dorénavant, seuls les documents contenant des projets de propositions appelant des décisions seront distribués en salle. En ce qui concerne les documents de référence et les documents de présession, les délégations sont priées de bien vouloir se munir des exemplaires employés à chaque Bureau d'observateur ou Mission permanente et de les conserver pendant toute la durée de la session. En outre, crayons et papier ne seront plus disponibles dans les salles."

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ST/SG/AC.10/C.3/23 et -/Add.1
(secrétariat)

Ordre du jour provisoire et liste
de documents

ST/SG/AC.10/C.3/23 (secrétariat)

Calendrier provisoire

Documents de base (secrétariat) :

ST/SG/AC.10/C.3/20, -/Add.1 et -/Add.2

Rapport du Sous-Comité sur sa dixième
session

ST/SG/AC.10/C.3/22, -/Add.1 et -/Add.2

Rapport du Sous-Comité sur sa onzième
session

2. ELECTION DU BUREAU

M. L. Grainger (Royaume-Uni) et M. J. Monteith (Canada) ont déjà été élus respectivement président et vice-président du Comité et du Sous-Comité pour la période biennale 1995-1996, lors de la dix-huitième session du Comité (ST/SG/AC.10/21, par. 197).

3. EXAMEN DU CHAPITRE 12 ET DES TABLEAUX CONCERNANT LES CITERNES MULTIMODALES

Documents de base :

ST/SG/AC.10/C.3/R.591 (Etats-Unis)

Citernes mobiles - Recommandations
relatives aux matières présentant des
risques de toxicité à l'inhalation

ST/SG/AC.10/C.3/R.618 (Etats-Unis)

Affectation aux matières des
classes 3 à 9 des prescriptions
applicables aux citernes mobiles

ST/SG/AC.10/C.3/R.595 et -/Add.1
(Etats-Unis)

Rapport du Groupe de travail des
citernes mobiles réuni pendant la
dix-huitième session du Comité

ST/SG/AC.10/C.3/20/Add.1 (secrétariat)

Rapport du Groupe de travail des
citernes mobiles réuni pendant la
dixième session du Sous-Comité

ST/SG/AC.10/C.3/22/Add.1 (secrétariat)

Rapport du Groupe de travail des
citernes mobiles réuni pendant la
onzième session du Sous-Comité

Documents nouveaux :

ST/SG/AC.10/C.3/R.608/Rev.1 (Belgique)

Inscription et classement - Méthylal

ST/SG/AC.10/C.3/R.723 (Argentine)	Examen du chapitre 12 et des tableaux concernant les conteneurs-citernes multimodaux
ST/SG/AC.10/C.3/R.728 (EPTA/TCA)	Epaisseur minimale du réservoir des citernes mobiles destinées au transport de substances poudreuses et granuleuses
ST/SG/AC.10/C.3/R.729 (EPTA/TCA)	Epaisseur minimale équivalente du réservoir : dérogation à l'épaisseur minimale du réservoir selon le chapitre 12, deuxième partie, tableau 12.2
ST/SG/AC.10/C.3/R.761 (Etats-Unis)	Ouvertures à la partie basse des citernes mobiles
ST/SG/AC.10/C.3/R.762 (Etats-Unis)	Dispositifs de décompression pour les citernes mobiles
ST/SG/AC.10/C.3/R.765 (Allemagne)	Utilisation de codes de récipients à pression aux fins des chapitres 12 et 17
ST/SG/AC.10/C.3/R.772 (Belgique)	Remarques et propositions relatives au projet de nouveau chapitre 12
ST/SG/AC.10/C.3/R.773 (Belgique)	Recommandations relatives au transport par conteneurs-citernes multimodaux
ST/SG/AC.10/C.3/R.741 (Etats-Unis)	Rapport du Groupe de travail des citernes mobiles sur sa session informelle (tenue à Atlanta du 25 au 30 mars 1996)
ST/SG/AC.10/C.3/R.776 (Allemagne)	Codage des citernes
ST/SG/AC.10/C.3/R.777 (Allemagne)	Pare-flammes - Coupe-flammes

4. RESTRUCTURATION DES RECOMMANDATIONS RELATIVES AU TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES

ST/SG/AC.10/C.3/R.711 (Brésil)	Recommandations relatives aux GRV (dans la version restructurée des Recommandations)
ST/SG/AC.10/C.3/R.712 (Etats-Unis)	Instructions d'emballage des matières autoréactives dans les Recommandations restructurées

ST/SG/AC.10/C.3/R.713 (Etats-Unis)	Instructions d'emballage des peroxydes organiques dans les Recommandations restructurées
ST/SG/AC.10/C.3/R.714 (Etats-Unis)	Instructions d'emballage des matières infectieuses dans les Recommandations restructurées
ST/SG/AC.10/C.3/R.720 (Argentine)	Chapitre premier - Champ d'application des Recommandations
ST/SG/AC.10/C.3/R.734 (Belgique)	Système de référence pour les tableaux
ST/SG/AC.10/C.3/R.735 (Belgique)	Restructuration des Recommandations ONU
ST/SG/AC.10/C.3/R.736 (CEFIC)	Restructuration des Recommandations ONU - Rapport du Groupe de travail informel
ST/SG/AC.10/C.3/R.738 (Etats-Unis)	Dispositions d'emballage des explosifs de la classe 1 dans les Recommandations restructurées
ST/SG/AC.10/C.3/R.739 (Etats-Unis)	Définitions pour les Recommandations restructurées
ST/SG/AC.10/C.3/R.743 (Etats-Unis)	Dispositions concernant l'expédition dans les Recommandations restructurées

5. EXAMEN DU CHAPITRE 15 (MARCHANDISES DANGEREUSES EN PETITES QUANTITES)

ST/SG/AC.10/C.3/R.669 (Royaume-Uni)	Examen du chapitre 15 : marchandises dangereuses en petites quantités
ST/SG/AC.10/C.3/R.719 (Etats-Unis)	Examen du chapitre 15 : limites de quantité pour les liquides inflammables
ST/SG/AC.10/C.3/R.724 (Argentine)	Marchandises dangereuses en petites quantités
ST/SG/AC.10/C.3/R.740 (Etats-Unis)	Examen du chapitre 15 : bacs à housse rétractable
ST/SG/AC.10/C.3/R.768 (Etats-Unis)	Petites quantités de marchandises dangereuses (quantités exemptées)
ST/SG/AC.10/C.3/R.778 (Etats-Unis)	Dispositions révisées relatives aux petites quantités dans les Recommandations restructurées de l'ONU

6. INSCRIPTION ET CLASSEMENT COURANTS**a) Classement des pesticides**

ST/SG/AC.10/R.471 (secrétariat)	Classement des pesticides
ST/SG/AC.10/C.3/R.670 (Allemagne)	Classement des pesticides
ST/SG/AC.10/C.3/R.687 (Etats-Unis)	Suppression du tableau des pesticides
ST/SG/AC.10/C.3/R.717 (Suisse)	Rubriques des pesticides
ST/SG/AC.10/C.3/R.718 (Suisse)	Classement des pesticides
WHO/PCS/96.3	(WHO Recommended Classification of Pesticides by Hazard and Guidelines to Classification 1996-1997)

b) Liquides visqueux inflammables

ST/SG/AC.10/C.3/R.600 (CEPE)	Critères d'inclusion des liquides visqueux inflammables dans le groupe d'emballage III
ST/SG/AC.10/C.3/R.652 (OACI)	Liquides visqueux inflammables

c) Classement basé sur l'expérience humaine

ST/SG/AC.10/C.3/R.660 (Argentine)
ST/SG/AC.10/C.3/R.767 (HMAC)

d) Autres substances réglementées

ST/SG/AC.10/C.3/R.684 (HMAC)
ST/SG/AC.10/C.3/R.731 (Canada)
ST/SG/AC.10/C.3/R.770 (OACI)

e) Autres questions d'inscription et de classement

ST/SG/AC.10/C.3/R.643 (Etats-Unis)	Disposition spéciale 216
ST/SG/AC.10/C.3/R.651 (Etats-Unis)	Classement du pentoxyde de vanadium
ST/SG/AC.10/C.3/R.760 (Etats-Unis)	(No ONU 2862)
ST/SG/AC.10/C.3/R.695 et -/Add.1 (Etats-Unis)	Classement du cyanacétate d'éthyle
	(No ONU 2666)
ST/SG/AC.10/C.3/R.721 (Argentine)	Critères de classement des liquides et gaz inflammables

ST/SG/AC.10/C.3/R.727 (Chine)	Eclaircissement relatif au nom figurant au No ONU 2705
ST/SG/AC.10/C.3/R.746 (Allemagne)	Classement des bromopropanes, No ONU 2344 et du méthylal, No ONU 1234, classe 3, GE II
ST/SG/AC.10/C.3/R.754 (CEFIC)	Risque subsidiaire et étiquetage des composés organométalliques pyrophoriques et des métaux-alkyles, Division 4.2
ST/SG/AC.10/C.3/R.755 (CEFIC)	Transport en citernes de composés organométalliques pyrophoriques liquides, Nos ONU 3076 et 3203, Division 4.2
ST/SG/AC.10/C.3/R.759 (Etats-Unis)	Classement du trifluorure d'azote, comprimé
ST/SG/AC.10/C.3/R.769 (Allemagne)	Transport de déchets dangereux visés par la Convention de Bâle
ST/SG/AC.10/C.3/R.774 (Etats-Unis)	Nouvelles rubriques pour quatre gaz réfrigérants

7. MATIERES INFECTIEUSES

ST/SG/AC.10/C.3/R.667 (Royaume-Uni)	Classe 6.2 - Problèmes posés par les emballages contenant de la neige carbonique
ST/SG/AC.10/C.3/R.766 (HMAC)	Division 6.2 : Produits biologiques

8. EMBALLAGES ET GRANDS RECIPIENTS POUR VRAC (GRV)

ST/SG/AC.10/C.3/R.552 (Allemagne)	Définitions et critères pour l'étanchéité des colis et des GRV
ST/SG/AC.10/C.3/R.710 (Brésil)	Restructuration du chapitre 16 : Texte récapitulatif modifié
ST/SG/AC.10/C.3/R.715 (Argentine)	Restructuration du chapitre 16
ST/SG/AC.10/C.3/R.716 (Royaume-Uni)	GRV métalliques : Dispositions spéciales de conception
ST/SG/AC.10/C.3/R.722 (Argentine)	Emballages et GRV : Critères d'étanchéité des colis
ST/SG/AC.10/C.3/R.763 (Allemagne, Norvège, Royaume-Uni et Suède)	Emballages volumineux

9. TRAVAUX DE L'ISO SUR LES NORMES APPLICABLES AUX BOUTEILLES A GAZ ET A L'ASSURANCE QUALITE

Le secrétariat de l'ISO a informé le secrétariat que la deuxième édition de la norme ISO 10156:1996, Gaz et mélange de gaz - détermination du potentiel d'inflammabilité et d'oxydation pour le choix des raccords de sorties de robinets, venait de paraître.

10. QUESTIONS RELATIVES AUX MATIERES ET OBJETS EXPLOSIBLES

a) Critères de classement et méthodes d'épreuves

ST/SG/AC.10/R.499 (Fédération de Russie)	Détermination de la sensibilité à l'impact et de la prédisposition à la déflagration dans une masse de matière explosive
ST/SG/AC.10/C.3/R.529 (OCDE-IGUS)	Version révisée du Manuel d'épreuves et de critères : Méthode révisée pour l'épreuve du type 6 c) - Epreuve du feu externe (brasier)
ST/SG/AC.10/C.3/R.641 et -/Add.1 (Etats-Unis)	Observations relatives au document ST/SG/AC.10/C.3/R.529
ST/SG/AC.10/C.3/R.613 et -/Rev.1 (France)	Manuel d'épreuves et critères - épreuve 6 c) - Remaniement des critères d'affectation en divisions de risque de la classe 1
ST/SG/AC.10/C.3/R.705 (Etats-Unis)	Observations relatives au document ST/SG/AC.10/C.3/R.613
ST/SG/AC.10/C.3/R.602, -/Add.1, -/Add.2, et -/Add.1/Corr.1 (Canada)	Programme de recherche sur l'épreuve 6 c) de l'ONU
ST/SG/AC.10/C.3/R.733 (Chine)	Harmonisation mondiale de la procédure d'acceptation du classement des matières dangereuses de la classe 1
ST/SG/AC.10/C.3/R.737 (France)	Classement des marchandises dangereuses et définitions des classes, classe 1, division 1.4
ST/SG/AC.10/C.3/R.744 (Allemagne)	Classement des dispositifs de gonflage de sac gonflable, des modules de sac gonflable et des rétracteurs de ceinture de sécurité

b) Méthodes d'emballage

ST/SG/AC.10/C.3/R.601 et -/Rev.1
(Allemagne, Norvège, Royaume-Uni
et Suède)

Révision des méthodes d'emballage
des explosifs

c) Questions diverses

ST/SG/AC.10/C.3/R.683 et -/Add.1
(HMAC)

Harmonisation des Recommandations
concernant la séparation des
marchandises de la classe 1

11. QUESTIONS CONCERNANT LES MATIERES REACTIVES

ST/SG/AC.10/R.460 (Allemagne)

Amendement au chapitre 14 des
Recommandations relatives au
transport des marchandises
dangereuses

ST/SG/AC.10/C.3/R.604 (Allemagne)

Rubriques NSA pour les explosifs
flegmatisés

ST/SG/AC.10/C.3/R.605 (Allemagne)

Division 4.1 - Nitroglycérine en
mélange avec de la cellulose, ne
contenant pas plus de 10 % (en masse)
de nitroglycérine

ST/SG/AC.10/C.3/R.606 (Allemagne)

Nouvelles rubriques pour les
préparations liquides ou pâteuses à
base de nitroglycérine

ST/SG/AC.10/C.3/R.685 (Allemagne)

Classement des xanthates

ST/SG/AC.10/C.3/R.633/Add.1
(Australie/Canada)

Classement des xanthates

ST/SG/AC.10/C.3/R.750 (Afrique du Sud)

Nouvelle rubrique NSA pour les
xanthates

ST/SG/AC.10/C.3/R.725 (Allemagne)

Rubriques NSA pour les explosifs
flegmatisés de la division 4.1

ST/SG/AC.10/C.3/R.742 (Etats-Unis)

Amendements au tableau 11.4

ST/SG/AC.10/C.3/R.751 (CEFIC)

Dispositions antidéflagrantes pour
les peroxydes organiques et les
matières autoréactives avec
régulation de température

ST/SG/AC.10/C.3/R.752 (CEFIC)

Dispositions relatives à la
régulation de la température des
peroxydes organiques - Division 5.2

ST/SG/AC.10/C.3/R.753 (CEFIC)

Division 5.2 - Transport de peroxydes organiques dans des GRV et des citernes - tableaux 11.3, 11.4 et 11.5

12. APPLICATION DU PROGRAMME ACTION 21

a) Généralités

ST/SG/AC.10/C.3/20/Add.2

ST/SG/AC.10/C.3/22/Add.2

Rapports des groupes de travail sur l'harmonisation des critères de classement (dixième et onzième sessions du Sous-Comité)

ST/SG/AC.10/C.3/R.747 (Australie)

Rapport du Forum sur la protection contre les risques chimiques - Canberra, mars 1996

b) Critères de classement harmonisés relatifs aux matières réactives

ST/SG/AC.10/C.3/R.610/Rev.2

(Royaume-Uni)

Critères de classement harmonisés relatifs aux matières réactives

ST/SG/AC.10/C.3/R.706 (Pays-Bas)

Mise au point d'une nouvelle épreuve harmonisée de la bombe

ST/SG/AC.10/C.3/R.758 (Japon et Pays-Bas)

Mise au point d'une nouvelle épreuve harmonisée ONU de la bombe

ST/SG/AC.10/C.3/R.663/Rev.1

(Royaume-Uni)

Harmonisation mondiale : Classement des matières réactives et des explosifs flegmatisés

ST/SG/AC.10/C.3/R.748 (Allemagne)

Harmonisation internationale du classement et de l'étiquetage des produits chimiques (matières explosives)

ST/SG/AC.10/C.3/R.709 (Allemagne)

Définitions et critères relatifs aux matières comburantes

ST/SG/AC.10/C.3/R.749 (Allemagne)

Harmonisation mondiale : Risques physiques (nitrate d'ammonium et engrais au nitrate d'ammonium)

ST/SG/AC.10/C.3/R.775

(Commission européenne)

Critères de classement des peroxydes organiques dans la Directive du Conseil 67/548/CEE

ST/SG/AC.10/C.3/R.732 (Canada)

Matières corrosives hydroréactives

c) Critères de classement harmonisés pour les matières inflammables

ST/SG/AC.10/C.3/R.590 (Etats-Unis)	Aérosols assortis de risques subsidiaries
ST/SG/AC.10/C.3/R.659 (Argentine)	Liquides inflammables
ST/SG/AC.10/C.3/R.730 (Canada)	Ammoniac anhydre - inflammabilité
ST/SG/AC.10/C.3/R.745 (secrétariat)	Application du programme Action 21 - Critères de classement harmonisés pour les matières inflammables (lettre de CONCAWE)
ST/SG/AC.10/C.3/R.764 (Royaume-Uni)	Harmonisation des critères d'inflammabilité des aérosols

d) Critères de classement harmonisés relatifs à la toxicité

ST/SG/AC.10/C.3/R.467 (Etats-Unis)	Harmonisation des critères relatifs aux matières de la Division 6.1
ST/SG/AC.10/C.3/R.589 (OCDE)	Activités du Groupe de coordination du PISSC concernant l'harmonisation des systèmes de classement et d'étiquetage
ST/SG/AC.10/C.3/R.653 (Commission européenne)	Toxicité à l'inhalation
ST/SG/AC.10/C.3/R.691 (Allemagne)	Harmonisation des critères de classement pour la toxicité

e) Critères de classement harmonisés concernant la corrosivité

Aucun document n'a été communiqué au titre de ce point.

f) Critères de classement harmonisés relatifs aux matières dangereuses pour l'environnement

ST/SG/AC.10/R.473 (Allemagne)	Activités ayant un rapport avec l'application du programme Action 21
ST/SG/AC.10/C.3/R.589 (OCDE)	Activités du Groupe de coordination du PISSC concernant l'harmonisation des systèmes de classement et d'étiquetage
ST/SG/AC.10/C.3/R.635 (Royaume-Uni)	Rapport du Groupe de travail informel sur les matières dangereuses pour l'environnement

ST/SG/AC.10/C.3/R.661 (Argentine)	Critères relatifs aux matières dangereuses pour l'environnement
ST/SG/AC.10/C.3/R.664 (Royaume-Uni)	Matières dangereuses pour l'environnement
ST/SG/AC.10/C.3/R.707 (Argentine)	Observations relatives au document ST/SG/AC.10/C.3/R.664
ST/SG/AC.10/C.3/R.708 (Pays-Bas)	Critères harmonisés - Document de synthèse

g) Système d'étiquetage et de communication des risques

ST/SG/AC.10/C.3/R.726 (Allemagne)	Etiquettes
-----------------------------------	------------

h) Déchets dangereux

Voir également point 6, document ST/SG/AC.10/C.3/R.769 (Allemagne)

i) Questions diverses

Aucun document n'a été communiqué au titre de ce point.

13. RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS

Aucun document n'a été communiqué au titre de ce point.

14. QUESTIONS DIVERSES

ST/SG/AC.10/C.3/R.756 (secrétariat)	Demande présentée par l'ICIBCA pour obtenir le statut consultatif
ST/SG/AC.10/C.3/R.757 (secrétariat)	Demande présentée par la Confédération européenne de la plasturgie (EuPC) pour obtenir le statut consultatif
ST/SG/AC.10/C.3/R.771 (OACI)	Modification des Recommandations de l'ONU au vu de la Recommandation 11 du document ECE/TRADE/204

15. ADOPTION DU RAPPORT
